

LP

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 JUILLET 2016
COMPTE-RENDU

Publié par extrait, en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal, légalement convoqué le vingt-neuf juin deux mil seize, s'est assemblé le six juillet deux mil seize au lieu habituel de ses séances, salle du conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Benjamin MORIVAL, Maire.

Etaient présents : (18)

M. MORIVAL, maire

M. Gavouyère, Mme Mériadec, M. Lécureuil, Mme Curaudeau, M. Brillaud de Laujardière, Mme Laussucq, Mme Breyer-Chiché, M. Fleury, M. Pilard, Mme Plaineau, Mme Guillou, M. Bardou, M. Chauvet, Mme Toucane, M. Labarre, Mme Falot, Mme Bernard

Absents, excusés et représentés : (5)

Mme Fourage a donné pouvoir M. Gavouyère

M. Goupil a donné pouvoir à M. Lécureuil

Mme Garnier a donné pouvoir à M. Bardou

M. Guichard a donné pouvoir à M. Morival

M. Boucard a donné pouvoir à M. Chauvet

Absents excusés : (4)

Mme Paquereau

Mme Kuliberda

M. Brounais

Mme Amprou

Secrétaire de séance : Mme Guillou

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27 juin 2016

2016-68 – lancement d’une consultation d’entreprises sous forme de procédure adaptée pour les travaux d’extension de l’espace René Cassin

2016-69 - travaux d’aménagement d’un terrain de football en gazon synthétique : passation de marchés publics avec les entreprises

2016-70 – modification du règlement intérieur du conseil municipal

2016-71 – modification des élections au conseil municipal des enfants

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2016

Le compte rendu est approuvé par 10 voix pour, 17 abstentions détaillées comme suit :

- 9 absents du jour : Mme Fourage, M. Goupil, Mme Garnier, M. Guichard, M. Boucard, Mme Paquereau, Mme Kulibera, M. Brounais, Mme Amprou
- 4 absents du 27 juin 2016 : Mme Laussucq, Mme Guillou, M. Chauvet, M. Boucard
- 4 abstentions au vote : Mme Toucane, Mme Falot, Mme Bernard, M. Labarre

2016-68/LANCEMENT D’UNE CONSULTATION D’ENTREPRISES SOUS FORME DE PROCEDURE ADAPTEE POUR LES TRAVAUX D’EXTENSION DE L’ESPACE RENE CASSIN

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de lancer la procédure de consultation des entreprises sous forme de procédure adaptée pour réaliser des travaux d’extension de l’espace René Cassin présentés ci-dessus,
- d’autoriser Monsieur le Maire, ou l’adjoint délégué, à signer les marchés et les avenants éventuels à intervenir et tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

Approuvé à l’unanimité.

2016-69/TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE SPORT EN GAZON SYNTHETIQUE : PASSATION DE MARCHES PUBLICS AVEC LES ENTREPRISES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer les marchés et avenants éventuels à intervenir avec les sociétés Sportingsol pour un montant de 494 332,50 € H.T. + une prestation supplémentaire éventuelle de 24 750 € H.T. et Engie Ineo pour un montant de 60 862,69 € H.T. + une prestation supplémentaire éventuelle de 3 458,68 € H.T., ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 16 voix pour, 6 contre (MM. Chauvet, Boucard, Labarre, Mmes Bernard, Falot, Toucane).

2016-70/MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de modifier l'article 5 du règlement intérieur pour demander que le texte des questions orales soit posé 5 jours ouvrables avant une séance du conseil municipal,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2016-71/MODIFICATION DES ELECTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la modification du règlement, notamment le fait que les CM1 seront élus pour deux ans et que les élections ne concerneront chaque année que les élèves de CM1,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

Fait au Pellerin, le 7 juillet 2016

Le Maire,

Benjamin MORIVAL

P. Gavouyère,

C. Mériadec,

N. Lécureuil,

M.C. Curaudeau,

F. Brillaud de Laujardière,

G. Laussucq,

H. Breyer-Chiché,

F. Fleury,

D. Pilard,

I. Plaineau,

M.C. Guillou,

X. Bardou,

E. Chauvet,

C. Toucane,

E. Labarre,

S. Falot,

L. Bernard